

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Commune de MONTBLANC

Forages des Carals et des Caramudes

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Avis d'ouverture d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour :

- les travaux de dérivation des eaux souterraines en vue de l'alimentation en eau potable de la commune à partir des captages des Carals et du captage des Caramudes,**
- l'instauration des périmètres de protection et des servitudes qui en découlent.**

Dans le cadre de la demande d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines et d'instauration de périmètres de sécurité par la commune de MONTBLANC, il sera procédé à une enquête publique pendant **33 jours consécutifs du lundi 03 septembre 2012 au vendredi 05 octobre 2012 inclus.**

Pendant le délai précité, le dossier et le registre d'enquête seront déposés à la mairie de MONTBLANC (Place Edouard Barthe - 34290 MONTBLANC) pour consultation aux heures habituelles d'ouverture au public et consignation des observations éventuelles sur le registre. Les observations pourront être également adressées par écrit au Commissaire-enquêteur à l'adresse de la Mairie pendant le même délai.

Le commissaire-enquêteur, désigné par le Tribunal administratif, M. Gérard BOUTIN, militaire retraité, recevra, en personne, les observations du public à la Mairie de Montblanc :

Le lundi 03 septembre 2012 de 09H00 à 12H00

Le jeudi 20 septembre 2012 de 14H00 à 17H00

Le vendredi 05 octobre 2012 de 14h00 à 17h00

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de la mairie de Montblanc.

Dans le délai réglementaire, il pourra être pris connaissance des rapport et avis du commissaire-enquêteur dans la Mairie concernée ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers. (Bureau des Politiques Publiques - Section Enquêtes publiques).